

Projet d'établissement du Lycée Français de Berlin

06 / 2024

Impressum

Lycée Français de Berlin

Derfflingerstraße 7
10785 Berlin
www.fg-berlin.eu

Administration allemande

Proviseur (en intérim) : Herr Dr. Scharf
Proviseure adjointe (en intérim) : Frau Dzembritzki

Téléphone : 030 - 25 75 89 10

Administration française

Proviseur : Monsieur Cornu
Conseillère principale d'éducation : Madame Herry

Téléphone : 030 - 25 75 89 50

Comité de pilotage

composé par la direction et des délégués du corps enseignant, des parents et des élèves

Sommaire

Préambule	1
1 - Cadre général du Lycée français de Berlin.....	3
1.1 - Statut juridique spécifique de l'établissement	3
1.2 - Structure organisationnelle	3
1.3 - Structure pédagogique	4
1.3.1 - Autres spécificités de l'enseignement.....	7
1.3.2 - MINT.....	7
1.3.3 - L'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)	8
1.4 - Les élèves.....	8
1.4.1 Représentation des élèves - SV (<i>Schülervertretung</i>) :.....	9
1.4.2 Alumni	9
1.5 - Les enseignant.e.s.....	9
1.6 - Les parents.....	9
1.6.1. Représentation des parents d'élèves - GEV (<i>Gesamtelternvertretung</i>) :.....	9
1.6.2 Förderverein (FV).....	10
1.7 - L'environnement urbain	10
1.8 - Locaux et équipements.....	10
1.9 - Coopération avec des institutions scolaires et extra-scolaires	10
1.10 - Activités extra-scolaires	11
1.10.1 - Ateliers facultatifs (<i>Arbeitsgemeinschaften, AGs</i>)	11
1.10.2 - Voyages scolaires, excursions, <i>Wandertage</i> , fêtes	11
1.10.3 - Apprentissage social et affectif : projets et interlocuteurs.....	11
1.10.4 – Orientation	12
1.10.5 - Encouragement à l'excellence	12
1.11 Relations publiques.....	13
1.12 - Développement du projet d'établissement et groupe de pilotage.....	13
2 - État des lieux	14
2.1 - Résultats aux examens.....	14
2.2 Inspections.....	Fehler! Textmarke nicht definiert.
2.3 Analyse de la situation actuelle concernant la qualité des processus scolaires et d'enseignement.	15
3. Vision du Lycée français et ligne directrice pédagogique.....	19
4. Objectifs et projets de développement.....	20
5. Mesures pour la réalisation des projets de développement.....	21
6. Définition de priorités pédagogiques et organisationnelles	27
7. Priorités de l'évaluation interne (Objets, objectifs, critères, indicateurs de qualité et procédures).....	28

Préambule

Le Lycée Français de Berlin est une institution unique en son genre. Fondé en 1689 pour les immigrés huguenots venus de France, il compte plus de trois cents ans d'enseignement en français dans la tradition de l'humanisme classique.

En 1953 ont été regroupés en une seule école l'ancien Collège Français et le Collège de la Force Française d'Occupation. Cette fusion a fait du Lycée Français de Berlin la première institution de l'après-guerre à expérimenter la coopération scolaire et pédagogique.

Les structures créées à cette époque ont, dans l'ensemble, fait leurs preuves mais, à quelques exceptions près, elles ont peu évolué. De nouvelles formes de coopération scolaire se sont développées après le Traité de l'Élysée, indépendamment du modèle que représentait le Lycée Français.

Le projet d'établissement qui suit est actualisé et se base sur la dernière édition qui date de 2017.

Son élaboration a pour cadre juridique la Loi scolaire du Land de Berlin du 26.01.2004 dans sa version du 28.6.2010, II, 1, §8 et §9 ainsi que les décrets d'application concernant l'élaboration des projets d'établissement et l'évaluation interne (*AV Schulprogramm*) de 2008, tels qu'ils ont été modifiés en 2011.

Du côté français, on mentionnera également les textes suivants : le Code de l'éducation, partie législative, art. L. 331-7, L. 401-1, L. 421-14 ; le Code de l'éducation, partie réglementaire : art. D. 312-40, D. 312-46, D. 331-1, D. 331-2, D. 341-21, R. 351-24, R. 351-25, R. 421-3, R. 421-20, R. 421-44, R. 421-55, la Circulaire n° 88-217 du 8 novembre 1988 relative au projet d'établissement (BO n° 31 du 22 septembre 1988), la Circulaire n° 90-108 du 17 mai 1990 relative au projet d'établissement (BO n°21 du 24 mai 1990) et la Circulaire n° 2002-098 du 25 avril 2002 relative à la politique de santé concernant les élèves.

1 - Cadre général du Lycée français de Berlin

1.1 - Statut juridique spécifique de l'établissement

La structure pédagogique et le statut juridique du Lycée Français sont des cas particuliers tant au sein du système scolaire français qu'allemand. Le Lycée Français est une école allemande de langue française et un Etablissement en Gestion Directe (EGD) de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (A.E.F.E.). Il est financé par le Land de Berlin, et fait partie depuis 2019 des écoles placées sous l'administration directe du Sénat de Berlin (*zentral verwaltete Schulen - zvS*).

Le côté français, l'AEFE, apporte une contribution complémentaire : embauche et rémunération des enseignants français ; mise à disposition de moyens matériels liés à des exigences pédagogiques particulières. L'enseignement se conforme au cadre juridique en vigueur dans le Land de Berlin et dans la République française. La tutelle est exercée par la/le responsable des zvS auprès du Sénat de Berlin pour l'Éducation, la Jeunesse et la famille du côté allemand. Du côté français, le Lycée français de Berlin est sous la tutelle du service culturel de l'Ambassade de France et du Ministère français des Affaires Étrangères.

Un Comité des Tutelles (*Beirat*), composé à parité de représentants du Land de Berlin et de l'Administration française, fait office d'organe de coordination et de médiation. Des représentants des personnels français et allemands, des parents et des élèves y siègent également. Le *Beirat* décide de la structure et des principes du travail pédagogique. Le cadre juridique de son travail est à l'origine l'Accord de fusion du 24 avril 1953 et une série de dispositions juridiques spécifiques au droit scolaire berlinois (aux règlements de la Constitution scolaire) pour le niveau du collège [*Schulverfassung Sekundarstufe-I-Verordnung*] et pour le niveau du second cycle des lycées [*Verordnung Gymnasiale Oberstufe*].

L'Accord de fusion de 1953 a fait l'objet de précisions, entérinées par les autorités de tutelle sous la forme d'une Convention de coopération signée le 17 janvier 2023.

1.2 - Structure organisationnelle

Double administration : Conformément à sa structure, le Lycée français a une double administration et une double direction. Le travail administratif est effectué par un secrétariat allemand et par un secrétariat français qui répondent aux besoins spécifiques des élèves, du personnel, des différents organes représentatifs, des examens etc.

Direction : L'école est dirigée par une direction allemande et une direction française : une directrice / un directeur et une directrice adjointe / un directeur adjoint du côté allemand ; une ou un proviseur et une conseillère principale / un conseiller principal d'éducation (CPE) du côté français. À quoi s'ajoutent du côté allemand les fonctions de direction que sont la coordination pédagogique, la direction des matières et des groupes de matières (*pädagogische Koordination, Fach- und Fachbereichsleitungen*), la coordination du niveau collège ainsi que le/la référent.e-qualité. Côté français, ce sont les coordonnateurs/-trices de disciplines.

Vie Scolaire : Le Bureau de la vie scolaire (BVS) est composé d'une équipe d'Assistants d'éducation (AED) placée sous la responsabilité de la/ du Conseiller principal d'éducation (CPE). Le BVS a pour mission de gérer les absences, en priorité des enseignants de l'administration française, et d'exercer des activités extracurriculaires auprès des élèves. La/le CPE a les missions suivantes :

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique éducative de l'établissement
- Assurer le suivi pédagogique et éducatif individuel et collectif des élèves
- Assurer des relations de confiance avec les familles
- Contribuer à la qualité du climat scolaire

- Animer l'équipe de vie scolaire
- Au FG, le/la CPE est également chargé.e de
- L'organisation des examens français
 - L'inscription des nouveaux élèves de l'Administration française

Les AED participent à l'encadrement et au suivi éducatif des élèves et peuvent assurer notamment :

- les fonctions de surveillance des élèves de l'arrivée au départ des élèves y compris pendant le service de restauration
- l'encadrement des sorties scolaires,
- l'encadrement et l'animation d'activités du foyer socio-éducatif et de la maison des lycéens,
- la participation à toute activité éducative, sportive, sociale, artistique ou culturelle complémentaire aux enseignements,
- l'aide à l'étude et aux devoirs,
- La participation à l'organisation et à la surveillance des examens,

1.3 - Structure pédagogique

Le Lycée Français est un *grundständiges Gymnasium*, un Lycée qui commence avec le CM2 / 5. *Klasse* (et non pas en 5ème / 7. *Klasse*) et qui se termine avec la terminale / 12. *Klasse*. Tous les élèves admis en CM2 / 5. *Klasse* sont inscrits dans l'administration allemande. À partir de la classe de 5ème / 7. *Klasse*, les élèves sont inscrits soit dans l'administration allemande, soit dans l'administration française selon leur école d'origine. Il est possible de demander un changement d'administration à partir de la 5ème / 7. *Klasse*.

En CM2 / 5. *Klasse* et 6ème / 6. *Klasse*, il y a trois classes par niveau. Ces classes dépendent de l'administration allemande.

Dans la classe de 5a (CM2 pour les élèves germanophones), les matières sont enseignées en allemand et le français bénéficie d'un horaire renforcé à raison de 8 périodes hebdomadaires. Dans les classes 5b et 5c (CM2 pour les élèves bilingues), toutes les matières sont enseignées en français, à l'exception des mathématiques.

À partir de la 5ème / 7. *Klasse* s'ajoutent les élèves qui viennent principalement des deux classes de 6ème de l'École Voltaire, l'école primaire de l'AEFE (au statut d'*Ersatzschule*). Le français est alors la langue d'enseignement pour tous les élèves, y compris pour les élèves germanophones. Les élèves des deux administrations reçoivent à quelques exceptions près le même enseignement.

À partir de la 4ème / 8. *Klasse*, l'enseignement se fait sur la base de manuels français, sauf en allemand et en langues vivantes.

À l'heure actuelle, il y a donc 5 classes par niveau de la 5^{ème} à la 2^{nde}.

Du CM2 / 5. *Klasse* à la seconde / 10. *Klasse*, l'enseignement est dispensé dans le cadre des classes. À partir de la Première / 11. *Klasse* et en terminale / 12. *Klasse*, seuls les cours du « tronc commun » sont dispensés dans le cadre des classes. Les autres cours se font par groupes suite au choix d'options ou des Enseignements de spécialité fait par les élèves.

En première / 11. *Klasse* et en terminale / 12. *Klasse*, le choix des cours d'Abitur (*Leistungskurs*, *Grundkurs*) pour les élèves qui décident de passer cet examen se fait en harmonie avec les options et les spécialités du Baccalauréat, de manière à ce que les élèves puissent passer simultanément les deux examens. Les élèves de l'administration française ont aussi la possibilité de préparer l'abibac.

Enseignements de spécialité (*Leistungskurse*)

Suite à la réforme du baccalauréat en 2019, les séries ont disparu au profit des enseignements de spécialité. Au Lycée français, on propose actuellement les cours de spécialité suivants : LLCER allemand, LLCER anglais et Anglais Monde Contemporain, SES (sciences économiques et sociales), SVT (sciences de la vie et de la terre), physique-chimie, mathématiques, HLP (humanités, littérature et philosophie), HGGSP (histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques). D'autres spécialités, p. ex. Arts Plastiques (AP) et Numérique et Sciences informatiques (NSI), peuvent être suivies par l'intermédiaire du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) avec, selon les années, un accompagnement par un professeur référent au sein du Lycée français.

Enseignements de tronc commun (*Grundkurse*)

Français (1ère)
Philosophie (Terminale)
Histoire-géographie, EMC (Enseignement moral et civique)
LV A : langue vivante A
LV B : langue vivante B
EPS : éducation physique et sportive
Enseignement scientifique

Enseignements optionnels

Langues anciennes : grec, latin
Enseignements artistiques : théâtre, musique, arts plastiques
LV C : langue vivante C : espagnol, allemand, autres langues possibles par le CNED.

L'allemand est une matière obligatoire à option et ne peut pas être supprimée. Pour le Abitur, d'autres obligations particulières s'appliquent.

Ordre d'apprentissage des langues

CM2 : français et allemand
Sixième : anglais
Cinquième : latin
Quatrième : poursuite du latin ou début de l'espagnol (matière obligatoire au choix), grec ancien (option)
Seconde : espagnol ou latin (en option) et/ou grec ancien – selon capacités

Pour ceux qui passent *l'Abitur*, en plus du baccalauréat, les combinaisons de matières sont issues d'une liste présentée sur le site de l'école (<https://www.fg-berlin.eu/Abitur>).

Évaluations comparatives (*Vergleichsarbeiten*), examens, diplômes

Quatrième	VERA 8 (évaluation comparative en allemand et français) évaluation des élèves de l'administration allemande.
-----------	---

Troisième	Diplôme National du Brevet (DNB) obligatoire pour tous (avec frais d'examens) une épreuve écrite de français, de mathématiques, d'histoire-géographie et de sciences naturelles, ainsi qu'une présentation orale dans une matière au choix
Seconde	Mittlerer Schulabschluss (MSA) Tous les élèves qui terminent l'enseignement d'allemand (niveau langue maternelle) en Seconde / 10. Klasse obtiennent le MSA conformément à la loi scolaire berlinoise pour les <i>Gymnasien</i> . Les élèves de l'AF souhaitant obtenir un double diplôme pourront postuler pour le cycle Abibac. Le MSA n'a pas d'impact sur le baccalauréat.
Première	Epreuve Anticipée de Français (EAF) obligatoire pour tous (avec frais d'examens)
Terminale	Baccalauréat obligatoire pour tous (avec frais d'examens) Abibac (ouvert uniquement aux élèves de l'administration française) Abitur (obligatoire pour les élèves de l'administration allemande et ouvert aux élèves de l'administration française): reconnaissance des résultats du Baccalauréat pour l' <i>Abitur</i> allemand pour la plupart des matières écrites. Le Grand oral vaut pour la 5. PK de l' <i>Abitur</i> . <i>Zentralabitur</i> (<i>Abitur</i> centralisé berlinois) dans les matières allemand, français, anglais. Épreuves orales de l' <i>Abitur</i> en langue française selon la procédure allemande

Rythme scolaire

- de 8h00 à 17h15 max.
- les cours l'après-midi sont plus fréquents à partir de la classe de 5ème / 7. Klasse

Horaire par niveaux (périodes de 45 minutes) – cours obligatoire (validés par le Beirat en 2024)

- CM2 / 5. Kl. 30 à 31
- Sixième / 6. Kl. 36 à 37
- Cinquième / 7. Kl. 40
- Quatrième / 8. Kl. 39 à 42
- Troisième / 9. Kl. 38 à 41
- Seconde / 10. Kl. 41 à 50

1.3.1 - Autres spécificités de l'enseignement

1. En allemand, l'enseignement a lieu par groupes de niveau : il y a le cours de "langue maternelle" et des groupes de niveaux correspondant au CECRL (A1-C2). Ces groupes de niveaux peuvent être reliés.

En quatrième/8. *Klasse* et en troisième/9. *Klasse* ainsi qu'en terminale/12. *Klasse*, les élèves ont la possibilité de passer le DSD I et, en terminale, le DSD II (*Deutsches Sprachdiplom*). Le *Deutsches Sprachdiplom* (DSD) de la Kultusministerkonferenz est le seul programme scolaire de la République fédérale d'Allemagne pour l'allemand langue étrangère à l'étranger. L'examen du *Deutsches Sprachdiplom - Zweite Stufe* (DSD II) évalue les connaissances en allemand aux niveaux B2/C1 du GeR. Un diplôme DSD II est considéré comme une preuve des compétences linguistiques en allemand requises pour étudier dans un établissement d'enseignement supérieur en Allemagne fédérale.

2. La classe de seconde / 10. *Klasse* revêt une importance particulière : c'est la première année du second cycle des lycées dans le système français, elle a aussi valeur de *Einführungsphase* de la *Oberstufe* dans le système berlinois. Dans les deux systèmes, c'est donc une classe qui prépare au cycle terminal / *Qualifikationsphase*. Les élèves peuvent choisir entre diverses options (cf. liste des enseignements optionnels).

3. Conformément aux programmes berlinois, la matière « Éthique » est obligatoire pour tous les élèves à partir de la classe de 5ème / 7. *Klasse*. L'enseignement de la religion catholique ou protestante est optionnel. En outre, les élèves qui ont un niveau d'allemand langue maternelle suivent un cours d'enseignement moral et civique (EMC) en allemand (*Politische Bildung*) en classe de seconde.

4. Abibac : Cette filière qui s'achemine à partir de la seconde / 10. *Klasse* est réservée aux élèves de l'administration française qui souhaitent renforcer leur profil germanophone : en seconde, ils ont 5 périodes d'allemand (au lieu de 4) et l'histoire et la géographie ainsi que l'EMC (*Politische Bildung*) sont enseignées en allemand. En première et terminale, ils ont 6 périodes d'allemand au lieu de 4 ainsi que 6 périodes d'histoire géographie EMC (en allemand) au lieu de 4.

1.3.2 - MINT

Le profil "MINT" englobe les mathématiques, l'informatique et les sciences naturelles (biologie, chimie, physique) ainsi que la technologie. Les professions scientifiques et mathématiques revêtent une importance capitale pour notre société contemporaine.

Le Lycée Français a reçu en 2015 le label « MINT-freundliche Schule », école où les sciences sont à l'honneur, en reconnaissance d'un enseignement approfondi en mathématiques, en informatique, en Sciences de la vie et de la terre (SVT) et physique-chimie (PC).

Le profil MINT se caractérise par les points suivants :

- des conférences et workshops sont organisées régulièrement par des chercheurs/euses
- possibilité de participer à différents projets (Maths en jeans, voyage d'étude à Briançon, AG développement durable, AG légo)
- l'acquisition par le lycée de tableaux blancs et la possibilité d'un enseignement multi-média
- l'organisation d'une « Journée de la science »

- la participation des élèves à divers concours scientifiques (olympiades de géosciences, olympiades et de mathématiques, chimie, physique et biologie, *Jugend forscht*, Cgénial ...)
- la reconnaissance des performances des élèves du Lycée dans les matières « MINT »

Pour plus d'informations sur le label, on peut consulter la rubrique sur le site internet du Lycée : <https://www.fg-berlin.eu/Generalites>

1.3.3 - L'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)

L'éducation à la sécurité routière fait l'objet d'un continuum éducatif dans les établissements français. Au lycée, elle se traduit par la préparation et l'obtention des ASSR 1 et 2. L'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) est un dispositif pédagogique national français visant à sensibiliser et à former les jeunes aux règles de sécurité routière. Il se décline en deux niveaux pour lesquels les élèves reçoivent des attestations (ASSR 1 en classe de 5^{ème} et ASSR 2 en 3^{ème}).

Le lycée français, comme tous les établissements français, est chargé d'organiser et de dispenser la formation en classe, en s'appuyant sur des supports pédagogiques variés (brochures, vidéos, simulations, accès à la plateforme nationale en ligne...). Les enseignants abordent les thématiques de l'ASSR 1 ou 2 tout au long de l'année scolaire, en lien avec le programme de différentes matières concernées. Des séances spécifiques de préparation peuvent également être mises en place.

Les épreuves permettant d'obtenir l'ASSR 1 puis l'ASSR 2 se présentent sous la forme d'épreuves théoriques collectives, organisée au lycée. Elles consistent en un QCM portant sur les connaissances acquises pendant la formation.

Objectifs de l'ASSR 1 : Acquérir les connaissances et les comportements essentiels pour se déplacer en sécurité en tant que piéton, cycliste et passager d'un véhicule.

Objectifs de l'ASSR 2 : Approfondir les connaissances et les comportements acquis à l'ASSR 1, en se focalisant sur la conduite des cyclomoteurs et la sécurité des futurs conducteurs.

Les ASSR 1 et 2 sont obligatoires pour tous les élèves scolarisés en France. En France, l'obtention de l'ASSR 2 est obligatoire pour s'inscrire à l'examen du Brevet de Sécurité Routière (BSR) et piloter un cyclomoteur ainsi que pour passer le permis de conduire.

(ressource : <https://eduscol.education.fr/941/education-la-securite-routiere>)

1.4 - Les élèves

En 2023/2024 l'école compte 792 élèves, leur nombre est légèrement plus élevé dans l'administration française. Ceci s'explique par le fait que le Lycée Français de Berlin, en tant qu'école française à l'étranger, accueille les enfants des familles françaises et francophones de passage à Berlin au niveau du collège et surtout du second cycle ainsi que les élèves issus des classes de sixième de l'École Voltaire.

L'admission en CM2 / 5. Klasse et en Cinquième / 7. Klasse est décidée par l'administration allemande selon les règles définies dans la loi berlinoise (<https://www.schulgesetz-berlin.de/berlin/schulen-besonderer-paedagogischer-praegung.php>). Les conditions d'admission en 5e année sont une recommandation pour le lycée (*Förderprognose für das Gymnasium*), de bons résultats en allemand et la réussite à un entretien d'admission standardisé, au cours duquel des connaissances linguistiques (comptant pour deux tiers) et des connaissances mathématiques (comptant pour un tiers) des élèves sont évaluées. Les élèves réussissent cet entretien s'ils obtiennent au total au moins 50 % des attendus.

Les élèves sont issus de tous les quartiers de Berlin et de milieux socio-culturels variés. On compte des élèves de plus de 70 nationalités au Lycée Français (en 2024). Pour ces raisons, les classes sont

hétérogènes. Selon qu'ils viennent de l'enseignement français, allemand ou bilingue, les élèves arrivent avec des acquis, des méthodes et des attentes différents.

1.4.1 Représentation des élèves - SV (*Schülervertretung*) :

Cette assemblée regroupe les représentants élus par les élèves dans chaque classe. Son fonctionnement est réglementé par la loi scolaire berlinoise. Il se réunissent régulièrement. Une fois par an, les élèves de la SV se retrouvent pour une journée d'étude (*Wintertagung*) pour planifier de plus grands projets.

1.4.2 Alumni

Depuis 2020, on trouve une série de portraits en vidéo d'ancien.ne.s élèves du FG. Ces vidéos mettent en lumière le parcours scolaire et le cursus d'études pour lequel ils/elles ont opté. Parallèlement à ces portraits d'ALUMNI une banque de données des « ancien.ne.s » a été créée ; les bacheliers/bachelières s'inscrivent à l'aide d'un QR-code lorsqu'ils reçoivent leur diplôme. Mais de nombreux ALUMNI qui ont gardé le contact avec le Lycée français s'inscrivent régulièrement en ligne à l'aide du formulaire afin de rejoindre « la grande famille du FG ».

<https://www.fg-berlin.eu/-Alumni->

Cette rubrique illustre la continuité qui caractérise la population scolaire au FG où il est fréquent que des générations entières (des enfants, leurs parents et grands-parents) suivent/ ont suivi leur scolarité au Lycée français.

1.5 - Les enseignant.e.s

En 2024, le Lycée Français emploie une centaine d'enseignants rattachés soit à l'administration allemande (environ 60%) soit à l'administration française (environ 40%). L'appartenance à une administration n'est pas nécessairement une indication sur leur nationalité ou leur parcours professionnel; le Lycée emploie des enseignant.e.s de toutes nationalités. Certains ressortissants français/ francophones sont employés par l'administration allemande.

Les enseignants de l'administration allemande sont fonctionnaires ou employés du Land de Berlin. Les enseignants de l'administration française sont des recrutés locaux ou des fonctionnaires détachés AEFÉ. Les contrats des enseignants sont conformes aux statuts des enseignants respectivement du Sénat de Berlin ou de la fonction publique française pour ce qui est de la charge d'enseignement, des obligations de service et de la rémunération. De ce fait, il existe des différences structurelles et pratiques qui peuvent avoir un impact non-négligeable sur l'organisation du Lycée Français.

1.6 - Les parents

Les parents d'élèves, indépendamment de l'administration dont dépend leur enfant, coopèrent au développement de l'établissement dans le cadre prévu par la loi scolaire berlinoise. Une rubrique leur est consacrée sur le site Internet du Lycée :

<https://www.fg-berlin.eu/-Infos-parents-164->

1.6.1. Représentation des parents d'élèves - GEV (*Gesamtelternvertretung*) :

Cette assemblée regroupe les représentants élus par les parents des élèves dans chaque classe. Son fonctionnement est réglementé par la loi scolaire berlinoise. (cf. www.Schulgesetz-Berlin.de/ § 90 *Gesamtelternvertretung, Gesamtelternversammlung*)

La représentation des parents d'élèves est indépendante et se conforme aux tâches prévues à l'article 88 de la loi scolaire berlinoise. Elle est composée des représentant(e)s des parents d'élèves qui forment ensemble la « Gesamtelternvertretung » (GEV). La GEV élit en son sein, au FG, selon les règles valables à Berlin sa présidences et ses représentants dans d'autres instances, groupes (FK) et commissions au niveau scolaire et au niveau du quartier (Bezirk).

1.6.2 Förderverein (FV)

C'est l'association de soutien des parents pour l'établissement. Elle est ouverte à tous sur adhésion.

Grâce aux cotisations des adhérents auxquelles s'ajoutent les revenus générés par les différentes fêtes et cérémonies, le *Förderverein* peut financer la fête de l'établissement, le financement, sur demande, des frais des enseignants non couverts par le Sénat pour les voyages pédagogique, l'aide au financement des voyages et des frais d'examens pour les élèves de familles en difficulté, ainsi que de nombreux projets au sein de notre établissement.

1.7 - L'environnement urbain

En 1974, le Lycée Français, installé dans ce qui était alors le « Secteur français » à Tegel, a déménagé au sud de l'arrondissement de Tiergarten dans le carré entre la Lützowplatz à l'Ouest, la Potsdamer Straße à l'est, la Kurfürstenstraße au sud et la Lützowstraße au nord, dans un quartier central et bien desservi, à proximité de la Nollendorfplatz.

L'École Voltaire, maternelle et élémentaire, située à environ 150 mètres, et le Lycée français constituent le campus franco-allemand de Berlin.

1.8 - Locaux et équipements

Les locaux comprennent le bâtiment principal où se trouvent l'administration, les salles de classe et les salles spécialisées, un grand gymnase au sud et une Aula (salle polyvalente) avec ses dépendances au nord. L'ensemble est complété par une cour et un grand terrain de sport à l'ouest. Le bâtiment principal contient 58 salles de classes réparties sur 6 niveaux, dont 12 salles spécialisées (SVT, physique-chimie, informatique, musique et art plastique) ainsi qu'un CDI (bibliothèque) et une cantine.

1.9 - Coopération avec des institutions scolaires et extra-scolaires

L'école entretient des relations de coopération (ponctuelles ou à long terme) avec les institutions suivantes :

- l'École Voltaire (le proviseur français est également le chef d'établissement de l'École primaire Voltaire)
- les lycées français de la Zone Europe Centrale et Orientale (ZECO) pour les épreuves du Baccalauréat
- l'Institut Français pour diverses manifestation culturelles
- l'Ambassade de France pour diverses manifestation culturelles et scientifiques
- l'Université de Potsdam pour le projet *Maths en jeans*
- la Société franco-allemande (Deutsch-Französische Gesellschaft)
- le Grips-Theater

Depuis 2014, le Lycée français est le premier établissement en Allemagne à faire partie du réseau d'écoles PASCH (initiative « Schulen : Partner der Zukunft ») du Ministère des Affaires étrangères.

1.10 - Activités extra-scolaires

1.10.1 - Ateliers facultatifs (*Arbeitsgemeinschaften*, AGs)

Divers ateliers sont proposés pour les différents âges : foot, gymnastique, théâtre, musique, art, italien, aide aux devoirs, écriture créative, journal scolaire *À propos*, cirque, danse, selon les offres de l'année. Celles-ci émanent pour la plupart des professeurs, mais aussi de certains personnels non enseignants (AED) ou d'externes.

1.10.2 - Voyages scolaires, excursions, *Wandertage*, fêtes

Les voyages scolaires suivent les directives de la charte, qui a été approuvée par le conseil d'établissement. Afin de développer les compétences sociales des élèves, les classes de CM2 et de sixième peuvent faire des voyages scolaires dont le but est le développement des compétences sociales.

En 5^{ème}/ 7. *Klasse* et en 4^{ème}/ 8. *Klasse*, le/la professeur principal.e peut organiser un voyage d'après les besoins spécifiques de la classe.

Un groupe d'élèves germanophones de 4^{ème} / 8. *Klasse* participe régulièrement à un échange avec une classe française de Strasbourg.

À partir de la 3^{ème}/ 9. *Klasse* et de la seconde/ 10. *Klasse* et dans les cours du second cycle sont organisés des voyages à thèmes (voyage de géologie à Briançon, MATH.en.JEANS, voyage en Grèce, voyage en Espagne, etc)

Pour la période 2021-2027, le Lycée français est accrédité pour le projet Erasmus+, période pendant laquelle des élèves de Seconde et de Première peuvent participer à des voyages et échanges (*student mobilities*) avec différents partenaires dont la Norvège et l'Espagne.

L'école organise la journée de randonnée traditionnelle (*Wandertag*) dans les écoles berlinoises ainsi que de nombreuses sorties liées à des sujets traités en cours ou à des questions socio-pédagogiques.

Chaque année de nombreuses festivités ont lieu dont la grande fête de l'école à l'automne, le concert de Noël, le bal d'hiver (*Winterball*), organisé par les élèves sur un thème choisi par eux, et le concours de musique « *Flopstars* » au printemps.

L'accueil des CM2 / 5. *Klasse* et la remise des diplômes aux titulaires du brevet et du baccalauréat donnent lieu à des cérémonies officielles.

1.10.3 - Apprentissage social et affectif : projets et interlocuteurs

Grâce au projet « *Starke Klassen* » (classes fortes) les élèves des classes du CM2 à la seconde/ 10. *Klasse* apprennent à coopérer et à travailler ensemble.

L'école organise régulièrement des ateliers de sensibilisation au cyber-harcèlement, des ateliers de prévention de la violence et des ateliers de prévention des addictions.

Les élèves ont pour interlocuteurs un enseignant chargé de la prévention des addictions, un enseignant chargé du soutien psychologique, un professeur de confiance du côté allemand et du côté français ainsi que des élèves de confiance pour les différents groupes d'âges.

Depuis 2021, deux socio-pédagogues employées par l'association TANDEM et détachées au Lycée français accueillent les élèves en difficulté et assurent un soutien psychologique et social au sein du milieu scolaire. De même, elles conseillent les parents et les enseignants et participent à des groupes de travail.

1.10.4 – Orientation

Jusqu'à présent, un stage en entreprise avait lieu en fin de seconde. A partir de la rentrée 2024, **deux stages en entreprise** sont planifiés, en 3^{ème} et à la fin de la seconde. Une rubrique détaillée lui est consacrée sur le site du lycée : <https://www.fg-berlin.eu/Stages-en-entreprise>.

Le forum des métiers a lieu généralement au courant du mois de mars, à l'aide de la participation de parents et d'anciens élèves. Tous les élèves reçoivent une offre de conseil de la part des professeurs d'orientation et du CPE, du représentant de l'agence pour l'emploi des jeunes et, bien sûr, des professeurs de classe. Des entretiens individuels avec le représentant de l'agence pour l'emploi des jeunes ont lieu au plus tard en 11^e classe.

Le lycée propose aussi certains élèves à différents dispositifs de **bourses d'études**. Par exemple, la *Studienstiftung des Deutschen Volkes*, la Bourse d'Excellence Major.

1.10.5 - Encouragement à l'excellence

1.10.5.1 - Participation à des concours

Le Lycée Français participe régulièrement aux concours suivants, mais cette liste n'est pas exhaustive : MATH.en.JEANS et *Känguru-Wettbewerb* (concours de mathématiques), concours français et allemands (olympiades) de chimie et de mathématiques, concours de lecture de Berlin des classes de sixième, concours de récitation en allemand Else-Adrian, concours de géographie du magazine Géo, concours de langues vivantes, concours de traduction de l'Union Européenne Juvenes Translatores, Biber-Wettbewerb en informatique, Concours Général, concours de discours des Lycée de la Zone Europe, *Waldlauf der Berliner Schulen* (course de fond des écoles berlinoises), *KKH-Lauf* (course tous terrains), Mini-Marathon, Berlin Euro Parlement, prix lycéen du livre de philosophie, concours castor (informatique), concours algoréa (programmation), etc.

1.10.5.2 - Prix

Les prix décernés au Lycée Français par l'association Palmarès e.V. récompensent différentes formes d'excellence, en voici quelques exemples :

- DPG-Abiturpreis, récompense pour le/la meilleur.e élève en physique à l'Abitur
- GDCh-Abiturpreis, récompense pour le/la meilleur.e élève en chimie à l'Abitur
- Karl-von-Frisch-Abiturient*innenpreis, récompense pour le/la meilleur.e élève en biologie à l'Abitur
- Prix Monod, récompense pour le / la meilleur(e) élève en français langue étrangère depuis 1807
- Prix Levinstein, récompense pour un travail de recherche depuis 1957
- Else-Adrian-Preis, prix de récitation depuis 1983 (spécifique au FG)
- Prix franco-allemand, récompense pour l'engagement pour une meilleure entente au sein de la communauté scolaire depuis 1989
- Bourse Hartig, récompense pour le / la meilleur(e) élève en français et en philosophie à l'Abitur et au Baccalauréat depuis 2000
- Bourse Oelrichs, récompense pour le / la meilleur(e) élève en latin depuis 1798

- Maria-Zaler-Preis, récompense pour le / la meilleur(e) élève en grec depuis 1975

1.11 Relations publiques

L'école organise chaque année une journée portes ouvertes en janvier.

Le site internet du Lycée est actualisé régulièrement : www.fg-berlin.eu. Le FG est aussi présent sur différents réseaux sociaux depuis la rentrée 2023.

Afin de permettre aux parents intéressés de découvrir les différents départements du FG, une série de vidéos a été réalisée pendant la pandémie. Les responsables de matière y présentent leur département. Des projets et ateliers sont également présentés en vidéo.

<https://www.fg-berlin.eu/Journee-portes-ouvertes-vidéos-de-présentation-des-matières>

Des conférences sont organisées par les différents départements ; ceux-ci donnent eux-mêmes des conférences ou font intervenir des membres de leur réseau, très souvent en collaboration avec l'Ambassade de France.

1.12 - Développement du projet d'établissement et groupe de pilotage

Le groupe de pilotage a été mis en place en 2015. Des représentants des élèves, des parents, des enseignants et des deux directions y participent.

En avril 2021 a été réalisé le **Profil pédagogique** du Lycée français qui apporte un éclairage plus ciblé sur les points forts de l'établissement. Le concept pédagogique et le projet d'établissement se complètent : alors que le premier indique les compétences-clés de l'établissement, le second donne une information sur son évolution actuelle.

Les points forts constitutifs du profil du FG sont les suivants :

- l'allemand et le français au Lycée français
- sciences et recherche
- l'utilisation du numérique au Lycée français
- le développement durable
- l'inclusion
- intérieur et extérieur : communication et image du Lycée français

2 - État des lieux

2.1 - Résultats aux examens

Résultats du DNB au Lycée français :

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
94%	94,9%	100%	92,3%	98,35%	97,32%	98,14%

Résultats du MSA

Pendant la pandémie une partie des épreuves du MSA a été supprimée, on a conservé la présentation (*Präsentationsprüfung/ 4. Prüfungskomponente*). A titre d'exemple, voici les résultats pour 2022 :

	Note « 1 »	Note « 2 »	Note « 3 »	Note « 4 »
75 candidat.es.	35	21	10	5

Résultats de l'Abitur

Pour les résultats de l'Abitur, les enjeux sont liés à la moyenne obtenue lors de cet examen. En effet, pour certains cursus d'études (psychologie, médecine e.a.), le *numerus clausus* requis très élevé exige une moyenne exceptionnellement élevée (de l'ordre de 1,0) pour être admis. C'est pourquoi la moyenne générale des notes constitue un indice très important pour nos lauréat.e.s de l'Abitur.

Résultats de l'Abitur						
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Lauréat.e.s/ candidat.e.s	48/ 50	29/29	44/44	43/43	52/53	29/29
Moyenne globale	1,8	1,9	2,0	1,9	1,7	1,5

Résultats à l'Abibac pour l'année scolaire 2022-2023

18 inscrits	Mention « très bien »	Mention « bien »	Mention « assez bien »
18 reçus	77,78%	16,67%	5,56%

Résultats du baccalauréat depuis 2018

Taux de réussite au baccalauréat

2018	2019	2020	2021	2022	2023
94%	97%	100%	98,2%	99,2%	100%

Pour le baccalauréat, plus encore que le taux de réussite global, c'est le taux de mentions qui donne une information sur la qualité des résultats obtenus :

	Mention « très bien »			Mention « bien »			Mention « assez bien »		
	L	ES	S	L	ES	S	L	ES	S
2019	41%	28%	40%	9%	13%	26%	32%	18%	19%
2020	42,9 %	30,2%	49,1%	7,10%	37,2%	27,30%	28,6%	20,9%	21,8%
2021	36,29%			21,77%			23,39%		
2022	36,29%			21,77%			23,39%		
2023	47,67%			15,12%			16,28%		

L : littéraire ES : économique et social S : scientifique

Après la réforme du bac en 2020, les filières disparaissent au profit des spécialités.

2.2 Inspections

Le rapport de l'inspection de 2016, conduit par la *Schulinspektion* berlinoise a permis d'identifier les points forts et ceux à améliorer. Il avait été réalisé dans la perspective d'une pédagogie et d'attendus allemands. Il importe donc d'en recadrer les résultats en fonction du contexte. Au Lycée français, la transmission des savoirs s'appuie sur une pédagogie hybride, dans laquelle se conjuguent les deux approches pédagogiques et didactiques françaises et allemandes.

En 2024 est prévue une mission d'inspection de la part de l'AEFE dans le cadre du suivi d'homologation. L'homologation est accordée par le ministère français chargé de l'Education Nationale aux écoles et aux établissements d'enseignement français à l'étranger dont l'enseignement est conforme à celui dispensé dans les écoles et les établissements d'enseignement publics en France.

2.3 Analyse de la situation actuelle concernant la qualité des processus scolaires et d'enseignement.

Les éléments d'analyses présentés ci-dessous sont une compilation des informations recueillies ces dernières années, reflétant la vision de l'ensemble de la communauté du FG :

- Les fiches SWOT réalisées à la rentrée 2023-2024 dans les différentes conférences de matières ;
- Les comptes-rendus des différents ateliers de la journée d'étude du 8 décembre 2020 autour des différentes thématiques concernant le concept pédagogique écrit en avril 2021 ;
- Les questions collectées lors de la journée d'étude de février 2024
- Les résultats des sondages réalisés auprès des parents par la GEV lors de la période Covid (à remettre dans le contexte de cette période) ;
- Les résultats des travaux réalisés par les délégués des élèves (*Schülervertretung* ou *SV*) lors de son *Wintertagung* du 14 mars 2024.

Communication

Les différentes enquêtes font état de problèmes persistants de communication à de nombreux niveaux depuis des années, d'où un manque de confiance et une difficulté, voire une impossibilité, de coopération.

Les élèves (essentiellement de première et de terminale) déplorent une trop faible communication sur les possibilités post-bac (plus marquée concernant les études en France qu'en Allemagne) et de manière plus générale, une trop faible communication et trop peu d'actions adaptées à la construction de leur avenir (aide à l'orientation).

Personnel

Les enseignants et membres de la vie scolaire sont vus comme engagés et dynamiques même si certains éléments comme les différences de contrats de travail (avec les avantages et inconvénients de chacun) ou la mise en concurrence de certaines matières et options liées aux contraintes de fonctionnement du lycée entraînent parfois un manque de cohésion

Il est parfois ressenti comme difficile de pouvoir conserver une liberté pédagogique (nécessaire à un enseignement de qualité et adapté à l'hétérogénéité des élèves) tout en respectant l'ensemble des contraintes liées aux deux cadres juridiques (français et allemand) et les désirs et/ou besoins des différents membres de la communauté du FG (enseignants, personnel de vie scolaire, direction, parents, élèves). Ce ressenti est accentué par le manque de temps de concertation mis à disposition au sein des équipes disciplinaires et entre équipes. Cela nuit à la mise en place d'un fonctionnement cohérent et en adéquation avec les contraintes intrinsèques au FG.

Élèves et classes

Le FG se caractérise par une population scolaire engagée, multinationale, polyglotte et hétérogène, ce qui entraîne un grand besoin de différenciation interne.

Des effectifs restreints dans de nombreux groupes d'enseignements permettent de gérer avec efficacité cette hétérogénéité dans les enseignements. L'effectif des classes au FG est en moyenne de 21 élèves (30 au maximum).

Cette hétérogénéité est toutefois encore trop présente dans les relations entre élèves. Ceci peut s'expliquer en partie par les contraintes liées aux groupes de langues, cause d'une distinction des élèves selon leur langue d'alphabétisation lors de la formation des classes qui nuit au mélange culturel des élèves et ne permet pas aux élèves de réellement se côtoyer.

Les élèves manifestent leur impression qu'on insiste plus sur leurs devoirs que sur leurs droits et qu'ils ne sont pas assez impliqués dans les décisions prises au FG. Les thématiques liées aux relations interpersonnelles (respect, harcèlement, discriminations), à l'organisation des enseignements (emplois du temps, transparence sur les notations et les évaluations) et au bien

être dans l'établissement (locaux, hygiène, cantine, vandalisme) sont au cœur de leurs préoccupations.

Équipement

La vie dans l'établissement se caractérise par des points positifs mais aussi certains déficits.

- L'immense besoin de rénovation du bâtiment scolaire n'offre pas un environnement propice à l'apprentissage (toit qui fuit, suspension de l'alimentation en eau et/ou en électricité dans certaines salles de sciences ou d'art).
- Le manque d'espace et de salles en raison du nombre croissant de groupes et le manque de locaux dédiés pour accueillir les élèves en dehors des heures de cours est important. Seule la 12^e classe dispose d'une salle de repos ou de détente au quatrième étage. La salle des professeurs n'offre pas suffisamment d'espace, de sorte que chaque enseignant ne peut pas avoir un poste de travail fixe. Selon une étude effectuée par le Sénat lors de l'élaboration du *Raumkonzept*, il manquerait 1000 m² pour le nombre d'élèves au FG.
- Les matières comme les sciences, les arts, la technologie et l'informatique bénéficient d'un relativement bon équipement mais l'équipement de l'école doit encore être amélioré, les conditions matérielles étant parfois difficiles et inadaptées. Par exemple, il manque de plus en plus des ressources de base, comme le papier pour les photocopieuses et les produits d'hygiène, le matériel nécessaire à la propreté (poubelles dans les espaces communs trop rares, balais dans les salles manquants).
- Depuis le *Digitalpakt* en 2019-2020, toutes les salles du Lycée français sans exception sont équipées de TBI. L'infrastructure (câbles et WiFi) est en constante amélioration. Toutefois les conditions permettant un enseignement utilisant une approche numérique ne sont pas encore présentes : les deux salles informatiques ne sont en effet pas suffisantes pour permettre l'accès au numérique à l'ensemble des enseignements et l'instabilité du réseau informatique et internet nuit aux pratiques numériques. L'absence de laboratoire de langue est aussi signalée.
- Le Centre de Documentation et d'Information (CDI) accueille tous les élèves et personnels de l'établissement. C'est un lieu où l'on peut venir faire des recherches documentaires, lire (romans en diverses langues, presse, bandes dessinées), emprunter des ouvrages et s'informer sur les métiers et les formations. Il est géré par un·e professeur·e documentaliste et un·e assistant·e de documentation. Les élèves y viennent seul·es ou en classe accompagnée par le professeur pour des travaux précis. Le CDI est ouvert tous les jours de 8h à 17h15 sans interruption ; un planning affiche les réservations. Cette offre interne au FG s'ajoute aux nombreuses bibliothèques publiques répandues et gratuitement accessibles dans les différents quartiers de la ville de Berlin.
- La cantine (gérée par un prestataire externe) propose deux menus au choix, et la présence d'une cafétéria augmente l'offre faite aux élèves ne pouvant pas quitter le lycée lors des pauses méridiennes ; or, les prix (couverts par le Sénat berlinois pour les CM2 et 6^e) ainsi que les menus proposés ne sont pas suffisamment attractifs pour une grande partie des élèves.

Défis actuels

Vandalisme : La violence sous forme de vandalisme, avec entre autres des graffitis insultants et discriminants, augmente nettement depuis quelques mois et témoigne d'un malaise général (manque de respect mutuel et de considération ressenti à tous les niveaux). Ce malaise se traduit par un manque de responsabilisation et d'identification de certains avec le FG. Le nettoyage régulier de la cour par des élèves/classes volontaires est mis en place afin de sensibiliser à la gestion raisonnée des déchets et à un meilleur respect des locaux.

Addictions : Malgré son approche active de prévention, le FG n'est pas non plus exempté du problème d'une consommation par élèves (parfois régulière) de substances comme l'alcool ou certaines drogues illicites. En parallèle des travaux effectués, une réflexion sur la meilleure utilisation des espaces et l'amélioration de l'environnement de travail et de détente de l'ensemble de la communauté du FG est nécessaire et des actions concrètes sont indispensables.

Charge horaire : Si l'attractivité du lycée est importante dans les petites classes, la transition entre la CM2 / 5. *Klasse* et la 6^e / 6. *Klasse* est très difficile pour certains en raison du volume horaire plus important (surtout dû aux cours de langues intensifiés) et est considérée comme problématique par une partie de la communauté scolaire.

Le volume horaire des enseignements en cycle terminal (première et terminale), plus important que dans les lycées classiques berlinois mais nécessaire à la mise en application des programmes français et (pour les élèves qui envisagent de passer l'*Abitur* en plus du baccalauréat) allemands à la fois, a parfois pour conséquence le départ de certains élèves après la seconde. De plus, cette charge importante d'heures d'enseignement limite, voire empêche, la possibilité de créneaux pour des activités éducatives autres dans les grandes classes (musique, sport, AG diverses).

Complexité du fonctionnement de l'établissement : Le FG étant un organisme unique qui combine le système français et le système berlinois avec règlements individuels et complexes à plusieurs niveaux par rapport au fonctionnement « purement » français ou bien berlinois, il n'est pas facile à comprendre, notamment par les nouveaux membres de la communauté du FG. La communication ressentie comme insuffisante et parfois inefficace au sein de la communauté scolaire ainsi que le manque de cohésion entre les différents membres de la communauté scolaire sont un frein à une ambiance de travail sereine et confiante, constituant donc un impact négatif sur le climat au sein du lycée.

Cohérence de l'offre pédagogique, des projets et des voyages : Les conflits d'intérêt entre les nombreux voyages et projets organisés, les contraintes des cours et examens ainsi que l'apparente mise en concurrence ou la hiérarchisation ressentie entre les différentes disciplines (options, tronc commun, spécialité, « *Hauptfach* » ou « *Nebenfach* ») avec un manque de possibilité de concertation sont à l'origine de sentiments de manque de respect, d'estime ou de reconnaissance et donc source de tensions au sein de la communauté du FG.

Développement durable : Mise à part l'AG jardin, les actions en lien avec le développement durable sont en pause au FG depuis 2022. Le rôle des éco-délégués et le positionnement du FG par rapport aux démarches en lien avec l'éducation au développement durable doivent être repensées.

3. Vision du Lycée français et ligne directrice pédagogique

Les principes de l'enseignement et de l'éducation ont été élaborés avec la participation d'une grande partie des enseignants lors d'une journée d'études en 2005. Présentés à l'assemblée plénière du 25.02.2005, ils ont été adoptés avec une large majorité par le corps enseignant puis par le Conseil d'Établissement du 23.05.2005 sous la forme du texte « **Visions du Lycée Français de Berlin** » qui fait partie des textes fondamentaux du FG. Il est accessible sur le site du lycée.

Le Profil pédagogique / *Pädagogisches Konzept* (en ligne sur le site du Lycée français) a été réalisé selon les instructions du Sénat et est censé mettre en lumière les points forts de l'établissement afin que ce dernier puisse se positionner clairement dans la ville de Berlin, face aux Lycées internationaux. Il a été conçu lors des journées d'étude (*Studenttage*) du 8 décembre 2020 et du 3 mars 2021.

Il est également prévu qu'il soit accompagné d'un *Raumkonzept*, dans lequel les principes et concepts d'enseignement trouvent leur résonance dans l'occupation des locaux.

A ces documents, s'ajoutent des précisions sur les thématiques suivantes :

Développement de la personnalité

Notre objectif est le développement de la personnalité de nos élèves grâce à de multiples interactions sociales, à la rencontre culturelle ainsi qu'à des personnes de référence fiables.

Nous souhaitons ainsi former des membres engagés, solidaires et démocratiques de la société et des citoyens responsables.

Grâce à un large éventail de cours et d'activités artistiques, scientifiques et sportives, nous voulons encourager nos élèves à découvrir et à développer leurs dons, leurs talents et leurs intérêts.

Égalité des chances

Nos élèves se distinguent par la diversité de leurs origines socio-économiques et culturelles et de leurs parcours scolaires. Notre mission en tant qu'école est de promouvoir le respect mutuel, l'estime de soi et l'échange interculturel et de les mettre en pratique par notre attitude.

Modernité

Nous sommes une école qui s'inscrit dans la tradition **humaniste** d'un *Collège Français* et qui veut en même temps préparer les élèves à vivre et à participer dans un **monde moderne**, afin qu'ils puissent être autonomes et confiants dans un monde globalisé en constante évolution.

Compétences linguistiques

L'enseignement au Lycée Français met la maîtrise des langues au cœur de ses objectifs pédagogiques, qu'il s'agisse de la langue maternelle, la langue partenaire (français pour les germanophones, allemand pour les francophones), des langues vivantes étrangères (anglais et espagnol) et des langues anciennes (latin et grec).

4. Objectifs et projets de développement

A partir des informations de la partie 2.3 (Analyse de la situation actuelle), des différentes réunions du comité de pilotage en 2023 et 2024, et des retours des membres de la communauté du FG suite à l'appel fait lors de la réunion plénière du 20 mars 2024, les objectifs et projets de développement suivants ont été définis pour les années à venir.

<p><u>Domaine du développement du personnel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'équipe pédagogique et éducative et la promotion de la cohésion. • Améliorer la qualité de vie à l'école (pour les membres du personnel) • Rétablir la confiance mutuelle au sein de la communauté scolaire (direction / enseignants / élèves / parents) • Favoriser la concertation des enseignants • Favoriser la formation des personnels, en particulier former à la lutte contre les discriminations et le harcèlement • Promouvoir l'évaluation régulière des processus scolaires, notamment de la qualité et du développement de l'enseignement 	<p><u>Domaine de l'éducation et de la vie scolaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité de vie à l'école (pour les élèves) • Développer les parcours éducatifs du point de vue de l'élève (parcours citoyen, santé, avenir, art et culture), en particulier le parcours avenir et l'aide à l'orientation pour les lycéens. • Favoriser l'éducation au développement durable et renforcer les actions des éco-délégués. • Renforcer la prévention de la violence, la prévention du racisme, l'acceptation de la diversité et des différents projets de vie, afin de réduire les tendances à la discrimination. • Favoriser les échanges culturels au sein de la communauté du lycée
<p><u>Domaine du développement de l'enseignement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions d'utilisation du numérique • Promouvoir et exiger la différenciation en cours dès qu'elle est possible afin de favoriser l'inclusion. • Hétérogénéité : limiter les distinctions selon la langue d'alphabétisation lors de la formation des classes afin de favoriser le brassage culturel entre les élèves. • Développer un concept favorisant la promotion de l'apprentissage des langues avec l'allemand et le français comme piliers du FG (<i>Sprachbildung</i>) et promouvant l'anglais, l'espagnol et les langues de l'Antiquité. • Favoriser la transparence dans l'évaluation et la notation des élèves • Renforcer le profil MINT du lycée et promouvoir les Sciences et la Recherche 	<p><u>Domaine du développement de l'organisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la communication (interne et publique) et la transparence dans la prise de décisions. • Optimiser la grille horaire / Stundentafel et les curriculum internes afin de limiter la surcharge de travail pour les élèves et les enseignants et de dégager des temps d'activité extracurriculaires pour les lycéens. • Développer un système Alumni afin d'améliorer le suivi et la communication des progrès des anciens élèves du FG et de renforcer le sentiment d'appartenance et d'identification au FG. • Améliorer la synergie entre les projets extracurriculaires et les cours et examens • Optimiser l'utilisation des espaces et améliorer l'environnement de travail et de détente du personnel comme des élèves

5. Mesures pour la réalisation des projets de développement

Des mesures supplémentaires pourront être ajoutées aux listes de propositions ci-dessous. En effet, chaque membre de la communauté scolaire peut proposer des mesures à réaliser au comité de pilotage à n'importe quel moment de l'année scolaire.

<u>Domaine du développement du personnel</u>		
Objectifs et groupe ciblé	Propositions de mesures concrètes	Commentaires (acteurs, ...)
Renforcer l'équipe pédagogique et éducative et la promotion de la cohésion.	<ul style="list-style-type: none"> • Introduire /Renforcer le parrainage des nouveaux collègues (aussi pédagogique) • Observations croisées 	Septembre 2024
Améliorer la qualité de vie des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer à chaque nouveau collègue 1-2 personnes par administration comme premier interlocuteur (si possible premier contact pendant les vacances avant la pré- rentrée) • Proposer une aide aux démarches administratives pour les collègues arrivant à Berlin ne parlant pas allemand. • Améliorer les conditions matérielles en salle des enseignants (+ accès aux fournitures de bureau) • proposer une meilleure répartition des tâches de PP (plus de turn-over dans la nomination) et ne pas nommer PP un collègue fraîchement arrivé. • Améliorer le planning des surveillances en respectant les contraintes dans les emplois du temps 	
Rétablir la confiance mutuelle au sein de la communauté scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter des médiateurs et des conseillers* externes pour la prochaine journée d'étude pour une amélioration du climat scolaire • Renforcer la participation du personnel et celle des élèves en ouvrant des espaces de création à la communauté scolaire (invitation des élèves aux journées d'étude, aux réunions des groupes de pilotage, etc.) • Promouvoir le respect des chaînes de plaintes (information aux élèves et aux familles à chaque rentrée ou au moment de l'arrivée d'un enfant en cours d'année) • Améliorer la communication et favoriser le dialogue : organisation de réunions pédagogiques régulières (avec la direction et les coordonnateurs et chefs de matière), présentation des objectifs de la direction afin de 	

	favoriser la transparence dans la prise de décisions.	
Favoriser la concertation des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer aux collègues sans formation initiale ou en reconversion 1 heure hebdomadaire banalisée et comptabilisée de tutorat avec un collègue plus expérimenté l'année de leur arrivée au sein du FG • Proposer aux enseignants des temps dédiés à la concertation par équipe 	
Favoriser la formation des personnels	<ul style="list-style-type: none"> • Former à la lutte contre les discriminations et le harcèlement (au sein du FG + publication d'offres de formations continues et de ressources dans le domaine de la prévention de la violence et de la différenciation) 	
Promouvoir l'évaluation régulière	<p>Instaurer une culture du feedback par l'évaluation de la perception de l'enseignement et du travail de la direction.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire remplir aux personnels un questionnaire anonyme annuel sur la perception par le personnel pédagogique et éducatif du travail de la direction (encourager à une communication d'une synthèse des résultats aux personnels). • Proposer aux enseignants des questionnaires anonymes sur la perception par les élèves des enseignements. 	

Domaine du développement de l'enseignement		
Objectifs et groupe ciblé	Propositions de mesures concrètes	Commentaires (acteurs, ...)
Améliorer les conditions d'utilisation du numérique	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des élèves à une utilisation réfléchie des terminaux techniques et des médias sociaux. • Garantir une fiabilité des connexions Wifi / Internet au FG avec un débit suffisant pour une utilisation en cours à tout moment de la journée. • Fournir une liste des logiciels disponibles / accessibles au FG et des exemples d'utilisation en cours (sur l'intranet de l'établissement, lors de formations internes, ...) 	
Promouvoir et exiger la différenciation en cours dès qu'elle est possible afin de favoriser l'inclusion.	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir autant que possible des petits groupes d'enseignement afin de faciliter la différenciation pédagogique. • Pratiques inclusives : pérenniser le travail d'information concernant les PAP / <i>Nachteilsausgleich</i> et le respect des mesures préconisées. 	

<p>Hétérogénéité : limiter les distinctions selon la langue d’alphabétisation lors de la formation des classes afin de favoriser le brassage culturel entre les élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer / réviser un concept de devoirs à domicile, surtout pour les classes de 6^e • Repenser la répartition des élèves dans les différentes classes (alignements de niveaux de langues / organisation des emplois du temps favorisant le brassage) • Favoriser les mesures permettant de créer des liens pérennes entre germanophones et francophones 	
<p>Développer un concept favorisant la promotion de l’apprentissage des langues avec l’allemand et le français comme piliers du FG (<i>Sprachbildung</i>) et promouvant l’anglais, l’espagnol et les langues de l’Antiquité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les pratiques de lecture et d’écriture pour favoriser la maîtrise de la langue. • Promouvoir la diffusion d’une culture européenne 	<p>En partenariat avec le CDI</p> <p>Documentaliste</p>
<p>Favoriser la transparence dans l’évaluation et la notation des élèves en respectant la liberté pédagogique des enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l’évaluation par compétences et sa communication aux élèves et aux familles via Pronote. • Annoncer systématiquement aux élèves en amont d’une évaluation sommative les critères qui seront évalués et le poids de l’évaluation dans la moyenne semestrielle. • Annoncer via Pronote les DST sur l’emploi du temps des élèves • Rédiger/Actualiser le plan local d’évaluation pour le cycle terminal. 	<p>A chaque rentrée scolaire, lors des réunions de matière de prérentrée.</p>
<p>Renforcer le profil MINT du lycée et promouvoir les Sciences et la Recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les petits groupes afin que les périodes d’expérimentation en laboratoire et de projets scientifiques gagnent en importance. • Pérenniser les heures d’AP consacrées à la préparation de concours scientifiques • Inscrire au calendrier du FG des évènements scientifiques (fête de la science, journées projets, Concours, Openlab, ...) et donner une visibilité à ces évènements (A propos, réseaux sociaux, ...) • Rénover les salles de travaux pratiques et de technologie 	

Domaine du développement de l'organisation		
Objectifs et groupe ciblé	Propositions de mesures concrètes	Commentaires (acteurs, ...)
<p>Améliorer la communication (interne et publique) et la transparence dans la prise de décisions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une plus grande concertation (avec des temps dédiés) entre les disciplines et au sein des disciplines pourraient permettre de remédier aux problèmes de tensions ou de manque de cohésion (et de cohérence des enseignements) qui existent parfois parmi des enseignants • Meilleure transparence et communication sur les ressources et les contraintes liées à l'organisation de l'enseignement tant matérielles (ex : <i>Verfügungsfond</i> disponible) que législatives ou réglementaires (ex : <i>neue Rechtsverordnung</i>, accès en deux langues des textes français et allemands à appliquer) • Communiquer aux parents sur la nécessité de consulter régulièrement Pronote (moyen de communication aussi pour les remarques des enseignants et commentaires) • Généraliser l'utilisation des différentes fonctions de Pronote (cahier de texte + affichage sur les emplois du temps DST, test à destination des élèves, historique des comportements et sanctions à l'attention des personnels) • Rendre accessible sur le site internet l'ensemble des textes en vigueur au FG (charte des voyages, règlement intérieur, ...) * 	
<p>Optimiser la grille horaire et les curriculum internes afin de limiter la surcharge de travail pour les élèves et les enseignants et de dégager des temps d'activité extracurriculaires pour les lycéens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publier les curricula internes de chaque discipline sur le site Internet (vérification/actualisation avant les vacances de printemps de chaque année) • Proposer des AG pour les lycéens en concertation avec la SV (en parallèle des options ? AG encadrées par les élèves ?) • Impliquer les lycéens (SV) dans des actions et décisions permettant de redonner de l'attractivité à la <i>Oberstufe</i> pour éviter d'éventuels départs après la seconde 	
<p>Développer un système Alumni afin d'améliorer le suivi et la communication des progrès des anciens élèves du FG et de renforcer le sentiment d'appartenance et</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter / Organiser des rencontres Alumni au FG (fêtes de promotions, ...) ou en visio. • Créer des liens entre Alumni et élèves actuels du FG : (invitation au forum des métiers, informations sur les besoins de stages en entreprise des élèves du FG, diffusion d'une base de données des alumni prêts à présenter 	

d'identification au FG.	<p>leurs études ou leurs métiers (en visio ou au FG) aux enseignants, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Porter vers l'extérieur une identité du FG assumée au sein du FG (via la Web Radio, les réseaux sociaux, ...) 	
Améliorer la synergie entre les projets extracurriculaires et les cours et examens	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation systématique de l'agenda de Pronote pour annoncer tous les voyages / projets / examens / évènements dès que possible à l'ensemble des personnes concernées. 	
Optimiser l'utilisation des espaces et améliorer l'environnement de travail et de détente du personnel comme des élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Structure inclusive : mise en place d'une rampe handicapée pour l'escalier central (+ WC handicapés) • Aménager des espaces libres de détente pour les élèves hors terminale (au 2ème étage, au-dessus de la salle de permanence pour les collégiens, au 3ème étage pour les 2de et 1ère) • Organiser des appels à projet de TAG artistiques de la part des élèves • Identifier un lieu de rencontre parents/professeurs 	

<u>Domaine de l'éducation et de la vie scolaire</u>		
Objectifs et groupe ciblé	Propositions de mesures concrètes	Commentaires (acteurs, ...)
Améliorer la qualité de vie à l'école (pour les élèves)	<ul style="list-style-type: none"> • Parrainer les nouveaux arrivés en cours d'année ou de parcours scolaire par un autre élève (= hors CM2 et 5ème) 	
Favoriser l'éducation au développement durable et renforcer les actions des éco-délégués.	<ul style="list-style-type: none"> • Nommer un adulte responsable (Service civique ou enseignant déchargé pour ça ?) • Faire un Wintertagung des écodélégués puis des réunions bilan régulières encadrées par l'adulte référent. • Développer les actions pédagogiques autour du jardin du FG (en concertation avec l'AG jardin) 	<p>Wintertagung en octobre puis 2 réunions bilans de fin de semestres.</p> <p>Par les enseignants</p>
Développer les parcours éducatifs	Parcours santé et hygiène au FG	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les menus à la cantine • Améliorer l'hygiène aux toilettes (accès aux protections périodiques / papier toilette, ...) • Organiser des actions ponctuelles au sein du lycée (Semaine contre le Sida, lutte contre les addictions...) en complément des sorties/rencontres déjà proposées • Mettre à disposition des offres de prévention des dépendances

		<ul style="list-style-type: none"> • Informersur les aides extérieurs disponibles en allemand et en français concernant la santé physique et mentale. 	
	Parcours avenir et aide à l'orientation pour les lycéens.	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un forum des métiers et des études supérieures pour les lycéens (2^{de} à terminale) • Instaurer des heures d'AP dédiées à l'orientation en 1^{ère} et en Terminale • Informersur les élèves en grande difficulté au FG des alternatives scolaires dans le système berlinois 	
	Parcours citoyen et prévention face à la discrimination.	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des actions caritatives (préparées en heures de vie de classe, récoltes de fond pour associations type courses solidaire, ...) • Proposer un mur d'expression aux élèves • Soutenir le travail de la SV et responsabiliser les élèves délégués (simplifier la communication entre la présidence de la SV et les délégués par la mise en place de discussion Pronote et de liste de diffusion, organiser une réunion avec la présidence de la SV et la direction après le Wintertagung de la SV afin de prendre en compte, dans la mesure du possible leurs décisions et de les aider à les concrétiser) 	
	Parcours culturel et artistique et favorisation des échanges culturels au sein de la communauté du FG	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer une journée annuelle de la diversité et de la richesse culturelle au FG. • Relier les voyages scolaires à la découverte d'autres cultures et ainsi mettre en valeur la richesse liée à la diversité culturelle. 	

6. Définition de priorités pédagogiques et organisationnelles

Le rétablissement de la confiance dans l'institution scolaire et dans l'excellence du FG et de ses élèves avec un curriculum exigeant et unique au monde ainsi que **l'amélioration de la qualité de vie** au lycée sont les objectifs prioritaires du projet d'établissement.

Chaque membre de la communauté du FG (élèves, personnels, direction, parents) doit se comprendre comme **acteur au service de ces objectifs** par une démarche et une approche positive.

Les objectifs et projets de la partie 4 seront priorisés en début de chaque année scolaire par le comité de pilotage au regard des actions déjà mises en place et de leurs évaluations (voir partie 7). Cette priorisation définira le calendrier des mesures concrètes qui sera proposé aux instances.

Deux priorités pour l'année 2024-2025 sont déjà définies :

- L'élaboration du plan de protection des enfants et des jeunes (*Kinder- und Jugendschutzkonzept*)
- L'élaboration du concept d'utilisation du numérique dans la pédagogie du FG (*Medienkonzept*)

7. Priorités de l'évaluation interne (Objets, objectifs, critères, indicateurs de qualité et procédures)

Lors de la mise en place de chaque mesure concrète, une fiche Action sera réalisée et confiée à l'acteur principal de l'action. Cette fiche précisera les modalités d'évaluation de l'action. Ces modalités décriront l'objet de l'évaluation, l'objectif à atteindre, les critères de l'évaluation, les indicateurs et les procédures d'évaluation de ces critères. Au plus tard 1 an après la mise en place de l'action, un compte-rendu sur l'évaluation de l'action ainsi qu'une proposition de suite à donner à l'action (généralisation / pérennisation, modification ou abandon) seront proposés au comité de pilotage.

Le comité de pilotage procédera à chaque début d'année scolaire à un bilan des actions mises en place l'année précédente afin de réadapter la priorisation des actions en fonction des résultats des actions déjà mises en place.

A l'évaluation de ces actions, s'ajoute une évaluation générale annuelle de certains critères au sein du lycée en lien avec les objectifs généraux suivants :

- Recul des actes de vandalisme au FG ainsi que des actes de discrimination et/ou de harcèlement au sein de la communauté du lycée.
- Intégration plus active des élèves* dans les processus de développement de l'école
- Amélioration des résultats de la mesure du climat scolaire (Mesure du climat scolaire en avril de chaque année suite à des enquêtes en début de semestre de chaque année scolaire)
- Analyse anonymisée de la perception de l'enseignement par les élèves au sein des disciplines (pour les enseignants acceptant de partager leurs résultats, de façon anonyme) et communication des résultats de la perception du travail de la direction par les membres de l'équipe pédagogique et éducative.

Annexe 1 : Modèle de fiche action

Domaine : Objectif concerné : Groupe cible :		Menée à terme : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Mesure concrète :		
Responsable :	Acteurs :	
Descriptif détaillé de l'action et étapes nécessaires à sa réalisation :		
Date prévisionnelle d'exécution :	Planning de suivi :	
Freins identifiés (budget, ressources...) et pistes pour les surmonter :	Besoins extérieurs nécessaires : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, lesquels :	

Suivi :

Evaluation (6 mois à 1 an après exécution) * - Date :

Objet de l'évaluation :

Objectif concret de la mesure évaluée :

Critères à évaluer :

Indicateur :

Procédure :

Bilan : Action à pérenniser / généraliser / modifier / abandonner.

**Exemple : Qu'est-ce qu'on évalue (objet : niveau de français) avec quel objectif (ont-ils niveau nécessaire pour suivre cours en français), critères (oral et écrit), indicateur (notes) et procédures (quand on regarde, si on fait un sondage...)*